

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction de la politique
des ressources humaines*

*Bureau de la réglementation
et de la fonction militaire*

Arrêté du 13 octobre 2017 portant nomination au Conseil scientifique de la gendarmerie nationale

NOR : INTJ1724252A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2013-728 du 12 août 2013 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 12 août 2013 modifié portant organisation de la direction générale de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 14 août 2017 portant création du Conseil scientifique de la gendarmerie nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil scientifique de la gendarmerie nationale :

En tant que représentant de la direction générale de l'armement :

Mme Caroline Laurent.

En tant que représentant de la direction générale de la recherche et de l'innovation :

Mme Isabelle Tisserand.

En tant que représentant de la commission nationale de l'informatique et des libertés :

Mme Isabelle Falque-Pierrotin.

En tant que représentant de la délégation ministérielle aux industries de sécurité et à la lutte contre les cybermenaces :

M. Thierry Delville.

En tant que représentant du commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives :

M. François Geleznikoff.

En tant que représentant du centre national de recherche scientifique :

M. Michel Bidoit.

En tant que représentant de l'office national d'études et de recherches aérospatiales :

M. Bruno Sainjon.

En tant que professeur d'université :

M. François Germinet.

En tant que membre de l'académie des sciences :

M. Pierre Encrenaz.

En tant que personnalités extérieures qualifiées :

M. Alain Bauer.

M. Jean-Yves Daniel.

M. Frédéric Debove.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 octobre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :
Le général d'armée,
directeur général de la gendarmerie nationale,
R. LIZUREY